

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉS

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, les bons réflexes pour votre assurance santé.

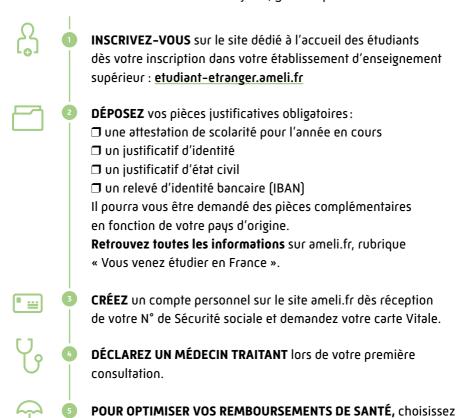
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UNE COUVERTURE SANTÉ SIMPLE ET GRATUITE

Vous avez juste à vous inscrire sur le site <u>etudiant-etranger.ameli.fr</u> et suivre les démarches indiquées.

ameli.fr

→ VOUS VENEZ ÉTUDIER EN FRANCE

Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement de vos frais de santé, vous devez vous inscrire à l'Assurance Maladie française, gratuite pour les étudiants.



Si vous étiez déjà étudiant en France en 2017-2018, vous restez affilié à votre mutuelle étudiante jusqu'au 31/08/2019, même si vous changez de lieu de résidence.

une assurance complémentaire santé.

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER L'ASSURANCE MALADIE ?

C'EST SIMPLE ET RAPIDE!

PAR MAIL

Connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie ». **PAR TÉLÉPHONE**

36 46 Service 0,06 €/min +prix appel **EN VOUS RENDANT**

dans votre caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM).